



## Le mot du maire

La crise sanitaire que nous avons traversée ce printemps a quelque peu terni la fin de la législature 2015-2020 pour le Conseil municipal.

Cela étant, il convient de saluer l'engagement sans faille de ceux qui ont œuvré pendant 5 années, en consacrant de leur temps au service de notre communauté. Nous adressons une pensée particulière pour ceux qui ont souhaité mettre un terme à cette aventure. Nos remerciements vont ainsi à Madame Chantal GABRIEL, Messieurs Pierre HOLZER, Giacomo FACHINOTTI ainsi qu'à Messieurs Thomas ENGELER et Laurent GREMION.

Par ailleurs, ce 31 mai 2020 a également marqué la fin de la législature pour Messieurs Gérald MEYLAN et Jean-Pierre PRADERVAND, qui ont respectivement siégé pendant 9 et 5 ans au sein de l'Exécutif et ont mené à terme de nombreux projets pour l'intérêt de tous. Qu'ils en soient ici également remerciés.

En date du 27 mai 2020, le nouvel Exécutif de la commune a prêté serment en la Cathédrale Saint-Pierre, dans une atmosphère particulière vu l'absence de public. Le 2 juin 2020, les membres du Conseil municipal ont, à leur tour, promis ou juré avant leur prise de fonction. A cet égard, je souhaite tous les féliciter et les remercier, soit d'avoir renouvelé leur engagement ou de s'être lancé dans cette aventure politique, qui ne sera pas facile tous les jours, mais assurément riche d'enseignements.

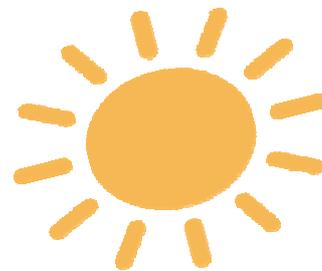
Enfin, je salue l'élection de Mesdames Magali OUEDRAOGO et Danièle YAKOUBIAN, en tant qu'adjointes au maire. Je me réjouis de notre collaboration et de pouvoir compter sur leurs compétences dans l'exécution du mandat que nous ont confié les Gytanes et les Gytans.

Je forme le vœu que cette législature 2020-2025 soit constructive et sereine.

Antoine Cornut  
Maire



## QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE ?



Boire au minimum 1,5 litre d'eau par jour, même sans avoir soif



Manger des aliments riches en eau (fruits, salades, légumes) et légers



Réduire l'activité physique



Rester chez soi en privilégiant la détente. Rechercher la fraîcheur à l'extérieur aux heures les moins chaudes de la journée (lieux ombragés), en respectant les recommandations de l'OFSP liées au COVID-19.



Fermer les stores et les volets durant la journée



Aérer durant la nuit



Porter des vêtements clairs et amples



Rafrâchir l'organisme : douches fraîches, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains rafraîchissants pour les pieds et les mains



**Numéro d'urgence : 144**

**Médecin cantonal : 022.546.50.00**

## LES RÈGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

### ILS FONT PARTIE DE LA VIE!

24/24



**Di** SAUF LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

### ILS DOIVENT ÊTRE ÉVITÉS

24/24



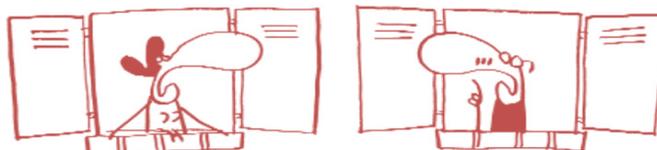
**Nous pouvons tous être parfois victimes, parfois à l'origine du bruit !**

Pour la qualité de vie de tous, respectons ces règles simples : Les excès de bruit (les bruits qui dépassent les limites de la tolérance) sont interdits à toute heure.

Les heures nocturnes ne sont pas compatibles avec des activités bruyantes.

... ENTRE VOISINS, ON S'ENTEND MIEUX...

... QUAND ON NE S'ENTEND PAS TROP!



## Infos Travaux

Un chantier de réfection des enrobés bitumeux aura lieu sur la route de Bellebouche entre la route de Gy et le ruisseau du Chambet du 10 au 28 août 2020. Ces travaux se dérouleront en 3 étapes successives :

### Etape 1 - travaux de préparation - du 10 au 14 août 2020

Lors de cette première étape, il n'y aura pas de fermeture de la route de Bellebouche. La circulation sera assurée en alternance sur une seule voie de circulation et régulée par des ouvriers de chantier au moyen de palettes en fonction du flux des véhicules.

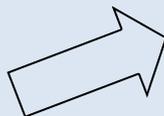
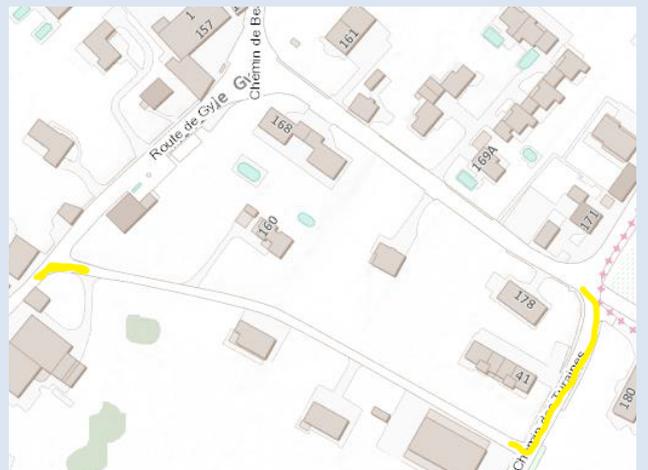
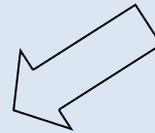
### Etape 2 - travaux de pose des enrobés bitumineux et de génie civil - du 17 au 21 août 2020

Lors de cette deuxième cette étape, la route de Bellebouche sera totalement fermée à la circulation sur le tronçon concerné par les travaux. Des itinéraires de déviation seront mis en place pour orienter le trafic routier par les routes de Gy, de Compois et de Jussy

Pendant cette deuxième étape il y aura des incidences importantes la journée sur l'itinéraire de la ligne A des TPG . En effet, pendant cette période **du 17 au 21 août et seulement la journée de 6h et 19h le bus ne passera plus par le village de Gy et le terminus de la ligne sera déplacé au giratoire situé au carrefour Rte de Gy / rte de Bellebouche**

### Etape 3 - travaux de finition - du 24 au 28 août 2020

Lors de cette troisième étape, il n'y aura pas de fermeture de la route de Bellebouche. La circulation sera assurée en alternance sur une seule voie de circulation et régulée par des ouvriers de chantier au moyen de palettes en fonction du flux des véhicules.



Des travaux SIG sont également prévus entre le chemin des Vignes-du-Seigneur et le chemin des Turaines/route de Gy de mi-juillet à mi-septembre 2020. Ceux-ci concernent l'amélioration et le renouvellement des réseaux de distribution d'électricité. Les accès seront maintenus en permanence pendant le chantier et une signalisation sera mise en place selon les directives de l'OCT (Office Cantonal des Transports).

## Passeport culturel

Le passeport culturel offre aux jeunes Gytan(e)s nés entre le 1er janvier 1995 et le 31 décembre 2005, la possibilité de se faire rembourser les entrées de théâtre, cinéma, concert, musée, manifestation sportive etc. jusqu'à concurrence de CHF 10.– par manifestation.

- Se rendre en personne à la Mairie et présenter le billet d'entrée pour être remboursé
- Un seul billet pour le même spectacle et par jeune sera remboursé.

Cette offre est limitée à CHF. 50.– par jeune par année.



## Piscine de Thônex



Nous vous rappelons que les habitants de la commune de Gy bénéficient d'un tarif préférentiel sur les abonnements de la piscine de Thônex. Il suffit d'établir auprès de la mairie une attestation de communier et de la présenter directement au guichet de la piscine lors de l'achat ou du renouvellement de votre abonnement.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires, telles que tarifs, horaires, cours sur le site de la commune de Thônex : [www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)



### Auberge communale

**En juillet & août réservation  
fortement conseillée**

Ouvert du jeudi au lundi



### Jour Gy

Ouvert selon les horaires habituels

**Des travaux sont prévus dans la cuisine  
et il n'y aura pas de plats du jour entre  
le 20 & 27 juillet**

**1er & 2 août fermé**



Fleur de Trèfle

### Actualités

**⚠ Horaires d'été ⚠**

**Semaines du 13 et 20 juillet et  
semaines du 3 et 10 août :**

Jeu-Ven = 8h30-12h / 14h-19h

Sam : 8h30-16h

**Semaine du 27 juillet : Fermé**

Renseignez-vous pour toute  
commande en dehors de ces dates  
au 078 697 77 93.

**☀ Bel été à vous ! ☀**



**Durant la période estivale et jusqu'au 16 août**

**La mairie sera ouverte de 8h à 11h**

**Les mardis, mercredis et jeudis**

En dehors de ces heures, nous restons toutefois à votre service sur rendez-vous.



**Nous vous souhaitons un excellent été !**

### Mairie de Gy

Route de Gy 164 - 1251 Gy

Tél : 022.759.15.33 - Fax : 022.759.13.65

Courriel : [info@gy.ch](mailto:info@gy.ch) - Site internet : [www.mairie-gy.ch](http://www.mairie-gy.ch)

Ouverture au public : lundi : 14h00 à 17h00 / mardi et mercredi : 8h00 à 11h00 / jeudi : 16h00 à 19h00, ou sur rendez-vous

# *Fête du 1er août*

Les autorités communales ont pris la décision de ne pas organiser la Fête nationale au vu des événements extraordinaires rencontrés en début d'année.

Cependant, l'Exécutif et les membres du CM seraient heureux de vous retrouver autour d'un verre de l'amitié afin de vous remettre une petite attention pour commémorer cette fête en famille ou entre amis.

Nous vous attendons le samedi 1er août à la salle communale de 10h30 à 13h00.



Les insignes du 1er août sont en vente à la réception de votre mairie



**Gy 1er août 2020**